



CFPPA-UFA Sains du Nord

52 rue Jean-baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

CONTACT: Responsable de site

cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

03.27.59.15.54

wagnonville.fr



Pré Inscription



CAPa MA/ Métiers de l'Agriculture
Par Alternance-Niveau 3/ Code RNCP 40523



OBJECTIFS/

Former des employé(e)s d'exploitation agricole vers le métier d'ouvrier(ère) qualifié(e) polyvalent(e). Il/elle travaille sous la responsabilité de son chef d'exploitation agricole. Il/elle est capable d'effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite d'une production animale et de ses cultures associées, visant l'autonomie, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement. Il/elle travaille sur l'entretien du matériel.



MOYENS PÉDAGOGIQUES/

- **L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ**
Support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux culturels, parage...
Exploitation en agriculture biologique de 77Ha :
élevage de bovins viande limousin de 55 vaches,
165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges
(4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.
- **Atelier de soudure** avec 4 postes aux normes.
- **Parcours pour chien de troupeaux.**
- **Équipements collectifs** : 2 tracteurs récents (+1 pour le machinisme), matériels de distribution et récolte de fourrage, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse...).
- **Équipements** de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.
- **Équipements de protection individuelle**
- **Visites et Partenariats** avec les exploitations, entreprises, les collectivités et organisme rattachés à la filière.
- **Les périodes de stages** font l'objet de visites de la part de l'équipe pédagogique.



ADMISSION/

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus /pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation :

- pas de limite d'âge.

Prérequis :

- maîtrise des savoirs de base.

Modalité d'accès :

- candidature spontanée
- entretien de motivation, vérification des prérequis.
- nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

+ de Renseignements

Contacter le centre de formation (CFPPA-UFA) au 03.27.59.15.54.

INFORMATIONS PRATIQUES



- Gare à 200 mètres de l'établissement (lignes en provenance de Lille et Valenciennes).
- Bus desservant Avesnes sur Helpe et Fourmies, les bus 402 et 402E en provenance de Louvroil, Hautmont, Saint Rémy du Nord, Boussoies, Jeumont, Cousolre...).
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).
- Places de parking en face de l'établissement
- Site accessible aux personnes en situation de handicap



FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée /

cf : grille de salaire apprentissage sur notre site Internet, [onglet Infos pratiques/apprentissage](http://onglet%20Infos%20pratiques/apprentissage)

Apprentissage :

Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti.
Nombreuses aides à l'apprentissage.

Formation Continue : Selon devis

**IMMERSION POSSIBLE
PRENDRE CONTACT
AVEC LE CENTRE**



ORGANISATION DE LA FORMATION/

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation (800 h), selon le calendrier d'alternance.

Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 3 en moyenne au centre de formation et de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise. 35h/ semaine au centre de formation.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation porte sur 7 capacités professionnelles. Elle se déroule entièrement en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités Capitalisables / blocs de compétences (en cas de validation partielle).

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques
Candidats RQTH : allongement du parcours possible
Soutien individualisé selon besoins.



DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DU DIPLOME : Diplôme national d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ans

OBTENTION DU DIPLOME :

Délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment.

Capacités et Unités capitalisables générales français - mathématiques - vie sociale

CG 1 UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique.
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

CG 2 UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle.
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG 3 UCG 3 : Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.
- S'appropriier les normes et cadres de référence d'un collectif.

Capacités et Unités capitalisables spécifiques au CAPA MA Ruminants

CP 4 UCP 1 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux.
- Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation.

CP 5 UCP 2 : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage.
- Mettre en œuvre le pâturage.

CP 6 UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

CP 7 : UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi) : Grandes cultures



APRÈS LA FORMATION/

NIVEAU DE SORTIE

- Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau 3

POURSUITE D'ÉTUDES

il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un :

- BP REA (sur le site de Le Quesnoy)
- BAC PRO CGEA (sur le site de Sains du Nord)

DÉBOUCHÉS

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'entreprise de production agricole : polyculture-élevage, productions animales - bovins, ovins, porcins, aviculture...

Les métiers visés par le diplôme :

- Ouvrier agricole polyvalent de grandes cultures
- Ouvrier d'élevage



CFPPA-UFA
INDICATEURS/
CONDITIONS DE VENTE